

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Aude

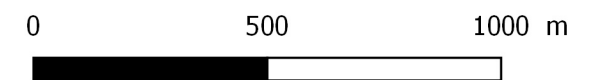
Risque incendie de forêt

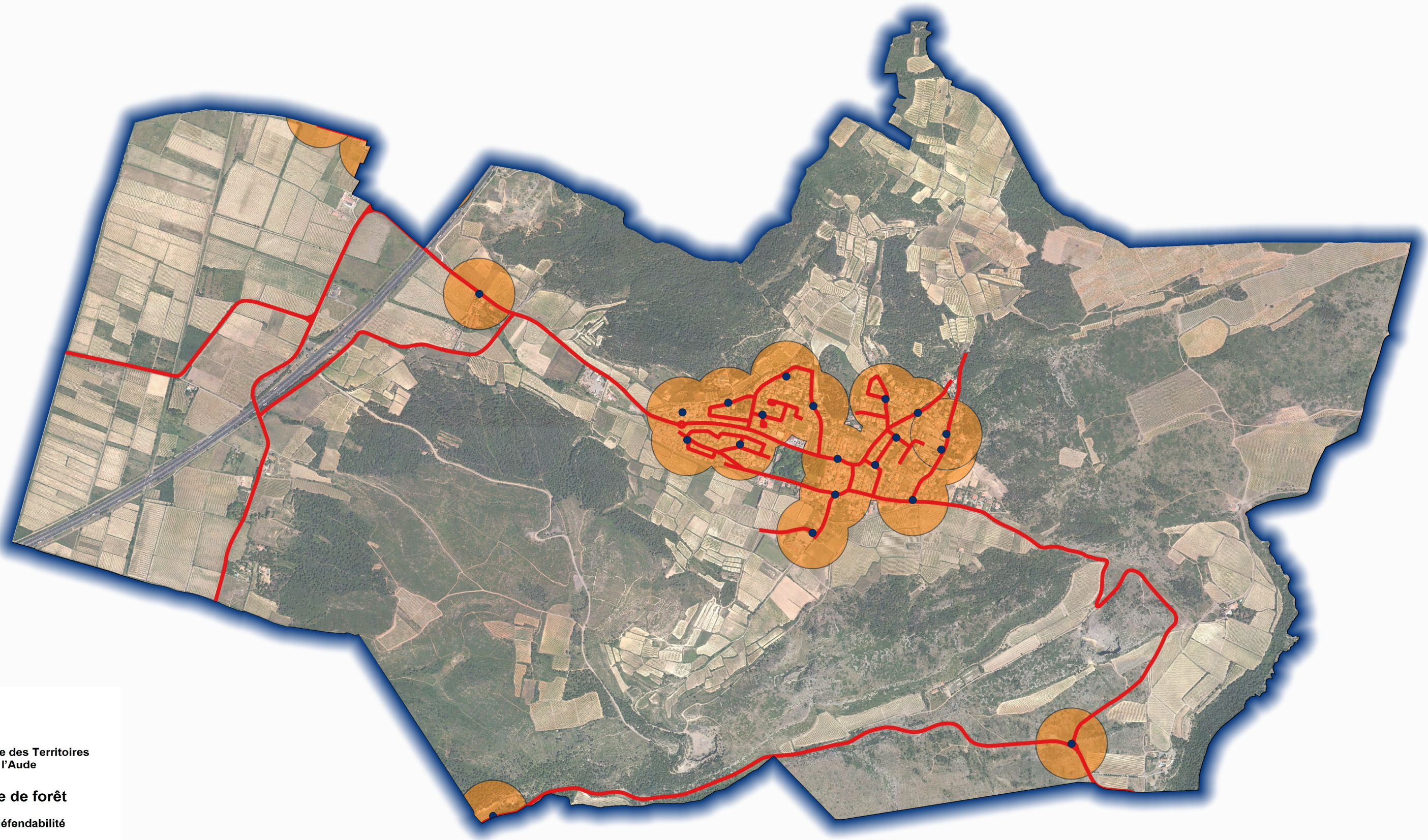
Cartographie des aléas

Armissan

Aléas incendie de forêt

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Exceptionnel





Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Aude

Risque incendie de forêt

Cartographie de la défendabilité

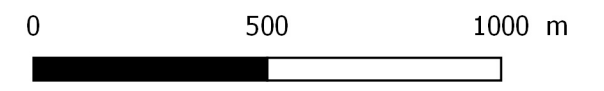
Armissan

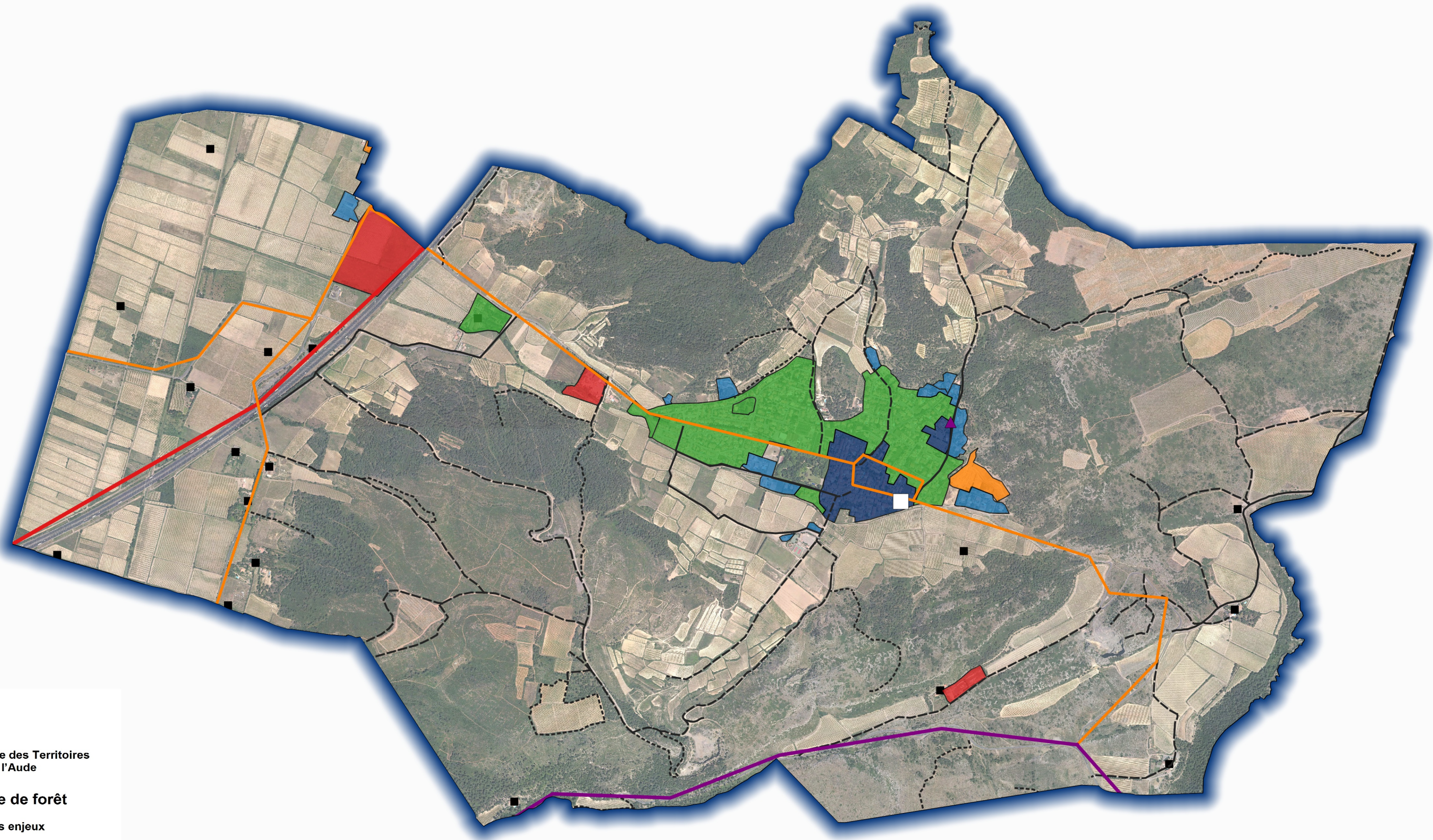
Etat des hydrants

- DISPONIBLE
 - POTEAU NEUF
 - EMPLOI RESTREINT
 - INDISPONIBLE
- Routes principales
 Zones défendables

Une voie principale est une voie comportant 2 voies et 2 issues (routes ou pistes DFCI de catégorie 1 ou 2).

Les zones défendables sont les zones situées à moins de 150 m d'un hydrant disponible et moins de 250 m d'une voie principale.






 Direction Départementale des Territoires
 et de la Mer de l'Aude

Risque incendie de forêt

Cartographie des enjeux

Armissan

Urbanisation

- Zone urbaine dense
- Zone pavillonnaire dense
- Zone pavillonnaire lache
- Zone d'activité (industrielle ou commerciale)
- Urbanisation future
- Bâtis isolés et diffus

Enjeux sensibles

- ERP les plus sensibles
- Campings

Centre de gestion de crise

- mairie
- centre de secours
- gendarmerie

Réseau routier

- Liaison autoroutière
- Liaison régionale
- Liaison principale
- Liaison locale

Pistes DFCI

- catégorie 2
- catégorie 3
- catégorie 4

